

DELIBERATION
SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 12 MAI 2022

Nombre de Conseillers :

En exercice : 21
Présents : 19
Pouvoirs : 2
Votants : 21

Date de convocation du Bureau Communautaire :

Le 05/05/2022

Le 12 mai 2022, le Bureau de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX, Président, au siège de la Communauté de communes Dombes Saône Vallée, 627 route de Jassans à Trévoux.

Présents : Didier ALBAN, Gabriel AUMONIER, Stéphane BERTHOMIEU, Fabien BIHLER, Carole BONTEMPS-HESDIN, Armand CHAUMONT, Daniel DOMPOINT, Yves DUMOULIN, Christine FORNES, Gilles GARNIER, Vincent LAUTIER, Patrick NABETH, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, David POMMIER, Gérard PORRETTI, Bernard REY, Richard SIMMINI, Frédéric VALLOS.

Absent excusé : Michèle NUGUET (Pouvoir Gabriel AUMONIER), Nathalie TISSERAND (Pouvoir Vincent LAUTIER).

Secrétaire de séance : Gabriel AUMONIER.

OBJET : TOURISME - Demande de subventions – Voie Bleue – Mobilier Chemin de halage

M. Patrick NABETH, Vice-Président en charge des bords de Saône informe le Bureau que dans le cadre du projet de la « Voie Bleue. Moselle Saône à vélo », la consultation pour les travaux de réfection de l'intégralité du chemin de halage a été lancée fin avril et que les travaux s'étaleront sur 2022-2023 avec une finalisation prévue pour mai-juin 2023.

Il indique que le programme de travaux prévoit le remplacement du mobilier existant dégradé et la pose de mobilier complémentaire sur les aires de services vélos situées sur les secteurs de Beauregard, Saint-Bernard (Bibet), Trévoux Cascades, Parcieux maison éclusière. L'objectif est de permettre aux usagers de la véloroute mais aussi aux habitants de pouvoir trouver des services leur permettant de faire une halte (bancs, tables de pique, sanitaires, poubelles, point d'eau potable, appuis et arceaux vélos).

M. Patrick NABETH précise que le nombre de mobilier à acquérir est relativement important compte tenu des nombreux mobiliers dégradés. Seront à acquérir notamment :

- 12 tables de pique-nique,
- 8 bancs,
- 8 corbeilles de propreté,
- 24 corbeilles de tri,
- 18 arceaux vélos,
- 35 appuis vélos,
- 10 chaises longues,
- 42 potelets fixes ou amovibles.

Pour la fourniture et la pose de ce mobilier, des subventions de la Région au titre de la mise en tourisme des véloroutes d'intérêt régional sont possibles selon le plan de financement indiqué ci-dessous.

Après en avoir délibéré, le Bureau communautaire décide à l'unanimité :

- ✓ **D'APPROUVER** le plan de financement prévisionnel pour l'acquisition de mobiliers destinés à l'accueil des cyclotouristes sur la « Voie Bleue. Moselle Saône à vélo » comme suit :

Dépenses HT		Recettes HT		Taux
Fourniture et pose	119 600 €	Région AURA	59 800 €	50 %
		Reste à charge de la CCDSV	59 800 €	50 %
Total HT	119 600 €	Total	119 600 €	100 %

- ✓ **DE SOLLICITER** les aides financières auprès de la Région Auvergne-Rhône Alpes ;
- ✓ **DE S'ENGAGER** à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions ;
- ✓ **DE MANDATER** le Président, ou son représentant, pour effectuer toutes les démarches auprès de la Région et pour signer tous les documents nécessaires à ces demandes de subventions ;
- ✓ **DE DIRE** que les crédits correspondants seront inscrits en recettes au budget 2022 et suivants, dans l'APCP dédiée.

1 8 MAI 2022

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le :
N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20220512-2022B05-TO
Affichage le : **1 8 MAI 2022**

A Trévoux, le 12/05/2022

Le Président,
Marc PECHOUX

